



Lasure incolore extérieure anti-UV

Incolore et d'aspect satiné, la *Lasure Incolore Extérieure Anti-UV « Nature & Harmonie »* protège et valorise la beauté naturelle du bois. Grâce à sa composition huileuse, permettant une remarquable pénétration du produit en profondeur, elle offre une protection de haute qualité pour toutes boiseries extérieures neuves ou anciennes, non sollicitées mécaniquement.

1. Propriétés

Incolore, d'aspect satiné. Séchage rapide. Hydrofuge.
Excellente résistance aux intempéries ainsi qu'aux ultra-violets.
Ne contient pas d'agent anti-bleuissement.
Application facile. Antistatique. Élastique.
Imprégnation en profondeur.
Ne nuit pas aux capacités de diffusion / résorption du support.
Protège des salissures.
Renouvellement aisé.

2. Caractéristiques techniques

Classification AFNOR : NFT 36-005
: Famille I - Classe 4A
Domaine d'emploi : extérieur
Aspect : satiné
Etat physique : onctueux
Extrait sec en poids : 61% ± 2%
Point éclair : > 60°C
Densité moyenne à 20° : 0,97
Viscosité à 20°C : 140 sec. ± 2%

3. Supports

Bois massif brut, neuf ou ancien, raboté ou de préférence poncé et imprégné préalablement avec l'une des imprégnations de préservation du bois de la gamme «Nature & Harmonie».
Bois recouvert d'une ancienne lasure incolore ou teintée en bon état (porte, fenêtre, planche de rive, bardage, balcon, pergola, colombage, palissade, clôture, poutre, lambris...)
Le support doit être absorbant, propre, sec, sain, dépourvu et exempt de taches de champignons (bleuissement du bois) ou de poches de résine.
Le taux d'humidité devra être inférieur à 15 %.
Classe d'utilisation : 1.2.3.

4. Préparation du support

Bois neuf ou ancien brut : selon l'état du support, nettoyer, égrener ou poncer légèrement à l'abrasif et dépolir soigneusement. Selon l'utilisation du bois et les conditions d'exposition, appliquer préalablement 1 à 2 couches d'*Imprégnation Préventive Spéciale*, d'*Imprégnation Préventive Spéciale anti-UV* ou d'*Imprégnation Curative Préventive*.

Bois résineux : les bois présentant des taches, des coulures ou des exudations de résine devront impérativement être raclés et soigneusement nettoyés à l'aide du *Distillat d'Agrumes* avant d'être protégés

avec l'*Imprégnation Préventive Spéciale* ou l'*Imprégnation Préventive Spéciale anti-UV*.

Bois exotiques gras : généralement denses et parfois gras, ils peuvent exuder des huiles anti-siccatives. Par conséquent, ils doivent faire l'objet d'un dégraissage soigné à l'alcool à brûler ou au *Distillat d'Agrumes*.

Bois ancien déjà recouvert : éliminer complètement les anciennes finitions (peinture, lasure, vernis...) par ponçage ou décapage et procéder à un dépolissage soigné. Selon l'état et l'usage du bois appliquer l'*Imprégnation Préventive Spéciale*, l'*Imprégnation Préventive Spéciale anti-UV* ou l'*Imprégnation Curative Préventive*.

Bois noircis : ces bois pourront être éclaircis et blanchi par un traitement à l'acide oxalique ou à l'eau de javel concentré (consulter votre revendeur conseil).

Bois lasuré en bon état : les boiseries présentant une finition de lasure incolore ou teintée en bon état devront faire l'objet d'un nettoyage ou brossage soigné suivi d'un léger égrenage à l'abrasif fin n°180 à très fin n°240 et d'un dépolissage humide.

Remarque : certaines essences de bois, de part leur nature anatomique, peuvent présenter des difficultés de finition. Il est donc nécessaire de vérifier la comptabilité entre l'essence du bois et le produit de finition utilisé.

5. Application

Température d'application : 8 à 25°C.
Bien mélanger avant et pendant la mise en oeuvre. Ne pas appliquer en plein soleil, en présence de rosée ou par temps de pluie.
Bois neuf ou ancien brut et absorbant.

1^{ère} couche : appliquer 1 couche de *Lasure Incolore Extérieure Anti-UV* fine et régulière diluée à environ 20 %. Appliquer la lasure méthodiquement dans le sens du veinage du bois.

Couche de finition : après séchage complet de la 1^{ère} couche, égrener à l'abrasif très fin n° 240 puis appliquer une 2^{ème} couche de lasure fine et régulière pure ou diluée à 10% maximum.

Bois ancien déjà lasuré : sur les bois lasurés en bon état présentant une finition incolore ou teintée, appliquer 1 couche de *Lasure Incolore Anti-UV* fine et

régulière diluée à 10% maximum.

Prévoir 1 couche supplémentaire sur les pièces de bois horizontales.

Remarque : les bois nerveux (type chêne, châtaignier...) contenant des extraits colorés (tanin) peuvent les exuder en provoquant des taches, surtout en façade très exposée à la pluie et ceci malgré le traitement d'imprégnation et de finition du bois.

6. Matériel d'application

Brosse à vernir à poils souples, pinceau à rechampir, rouleau laqueur, pistolet airless.

7. Temps de séchage

Selon la température, l'essence du bois et les conditions climatiques, hors poussière après environ 3 à 4 h, sec après environ 7 à 8 h, recouvrable après 24 h.

8. Rendement par couche

Selon l'essence et la porosité du support, 10 à 15 m² /l. sur bois poncé, d'absorption normale.

9. Dilution et nettoyage des outils

Essence de Térébenthine ou Distillat d'Agrumes.

10. Conditionnement

0,750 L - 2,5 L - 10 L - 25 L

11. Conservation

2 ans à partir de la date de fabrication, en emballage

d'origine non ouvert, dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel et de la chaleur. Nous conseillons de reconditionner tout produit entamé dans un emballage plus petit.

12. Composition

Huile de lin, alkyde d'huile de soja, talc exempt d'amianté, diatomée, agent minéral anti-UV, isoparaffine, retardateur de peau sans oxime, siccatif sans plomb.

13. Renouvellement – Entretien

La durabilité des ouvrages revêtus de système de finition lasure nécessite qu'ils soient normalement entretenus.

Nous vous recommandons par conséquent d'effectuer annuellement un contrôle minutieux des menuiseries, en particulier des parties horizontales et des boiseries fortement exposées aux UV et aux intempéries.

L'entretien devra être effectué avant toute altération du système.

14. Précaution d'emploi

Bien que fabriquée avec des composants écologiques, conserver hors de portée des enfants et ne pas déverser les résidus dans les canalisations d'évacuation. Aérer pendant l'application. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement et gerçure de la peau. Ne pas manger et boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec la peau. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

